

Avenant N° 1 à l'avis de course Concernant le temps limite
Amendment N° 1 to Notice of race



Remplacer :

18 TEMPS LIMITE

Les bateaux ne finissant pas dans un délai de 36 heures après le premier bateau de leur catégorie (classement général / classement Vintage) ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF. Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

Par :

18 TEMPS LIMITE

Les bateaux ne finissant pas dans un délai de 36 heures après le premier bateau de la catégorie classement Vintage (ayant effectué le parcours et fini) seront classés DNF. Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

Delete:

18 TIME LIMIT

Boats failing to finish within 36 hours of the first boat of their category (General ranking /Vintage Ranking) to complete the course and finish are ranked as 'DNF'. This is a modification of RRS 35, A4 and A5.

Add:

18 TIME LIMIT

Boats failing to finish within 36 hours of the first boat of the category Vintage Rank (first Vintage boat to complete the course and finish) are ranked as 'DNF'. This is a modification of RRS 35, A4 and A5.

Patrick Perrault Président du Comité de Course

Hervé Gautier, Directeur de Course